

Renvoi au comité de Sûreté générale de la lettre du comité révolutionnaire du district de Montagne-sur-Aisne, ci-devant Sainte-Menehould (Marne), lors de la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale de la lettre du comité révolutionnaire du district de Montagne-sur-Aisne, ci-devant Sainte-Menehould (Marne), lors de la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 133-134;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16685_t1_0133_0000_9

Fichier pdf généré le 07/10/2019

d'anéantir l'ambition, d'animer, récompenser la vertu, de démasquer les faux amis, de les punir, et au milieu du concours étonnant de tant d'événemens, achevés de régler les destinées de l'empire français.

Quand à nous, sans-culottes de nom et de fait, réunis depuis cinq ans en société populaire, nous éprouvons que la stérilité de notre sol, n'influera jamais sur la fertilité de nos âmes; l'égoïste oppulant a beau craindre la disette, et nous, ne voyant que la liberté, nous sommes opulans par l'espoir de la sauver. Oui, notre besoin le plus pressant sera toujours celui de faire respecter votre ouvrage et d'assurer votre triomphe.

Pénétré de ces idées, nous vous adressons une nouvelle offrande de deux de nos membres, elle consiste en cent seize livres dix sols. Les deux patriotes qui ont fait cet hommage désirent qu'il soit remis à Dugommier, général de l'armée des Pyrénées-Orientales, pour être distribuée aux deux soldats qui ont montré la meilleure contenance dans les expéditions glorieuses qui ont eu lieu dans cette partie de la république.

Ces sacrifices et tant d'autres que nous avons fait seront soutenus jusqu'à la mort par notre dévouement. Vous nous en avez donné l'exemple, incorruptibles montagnards, et vous courageux parisiens, et vous sans-culottes, nous vous jurons de le suivre.

CASTAING, *président*, POMARD, *secrétaire*
et une page de signatures.

[*La société populaire de Rieumes au peuple parisien, le 4 fructidor an II*] (6)

Frères et amis

Vous tenez dans vos murs le dépôt sacré de la représentation du peuple français, la calomnie a attaqué plusieurs fois vos vertus, mais nous qui sommes justes, nous savons et nous publions que dans toutes les circonstances où la Convention a couru des dangers, vous vous êtes montré dignes de posséder et de garder les personnes augustes des représentans d'une nation libre.

Comme les vrais montagnards, vous avez su vous bâtir des citadelles dans les cœurs de tous les bons républicains.

Eh! que peuvent vos calomniateurs après vos actions glorieuses? que feront après tant d'échecs les ennemis de la liberté? de quels périls oseroient-ils encore nous menacer? Non, leurs langues envenimées ne détruiront jamais l'harmonie qui doit régner entre les patriotes de Paris et ceux des départemens. Continuez, honorables frères, à bien mériter de la patrie, nous marcherons sur vos traces et les traitres sont vaincus. La liberté est un présent de la nature, la nature est ennemie des despotes, elle combat avec les hommes libres qui font des prodiges sous ses étendards; un seul romain ar-

rêta l'armée du despote Porsenna, sauva ainsi la patrie des chaînes du tyran, et des milliers de français, provoqués par des exemples incomparables de bravoure, laisseroient impunément attanter à leur gouvernement? Non, jamais: car si par impossible, le sort des combats pouvait trahir une si belle cause et flétrir de si beaux lauriers les succès des despotes ne les pourroient garantir de leur ruine, alors comme autant de Mucius Scaevola chaque parisien serait prêt à se dévouer pour la patrie, et à leur exemple chaque français saurait délivrer cette terre libre de ses tyrans.

Telle est frères et amis l'opinion que nous avons de vous et de ceux qui vous ressemblent; recevez notre amitié et croyez que nous sommes dignes de la vôtre.

CASTAING, *président*, POMARD, *secrétaire*
et une page de signatures.

4

La société populaire de Vienne-la-Patriote [Isère] demande que la liberté de la presse ait pour borne les maximes et les lois du gouvernement révolutionnaire; que cette liberté exerce toute sa latitude contre les tyrans, et qu'elle développe toutes les vertus républicaines.

Renvoyé au comité de Législation (7).

5

Les administrateurs du département de l'Orne envoient à la Convention des adresses aux administrés de ce département, pour les engager à faire des offrandes pour l'armement d'un vaisseau, et un dernier effort, afin d'achever d'anéantir tous ceux qui veulent s'opposer aux succès des armées navales de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

6

Le comité révolutionnaire du district de Montagne-sur-Aisne [ci-devant Sainte-Menehould], département de la Marne, fait part des craintes qu'ont les patriotes du relâchement du gouvernement révolutionnaire, et ajoute que les patriotes sont dans l'oppression, et que l'aristocratie relève une tête altière.

(7) P.-V., XLVI, 151.

(8) P.-V., XLVI, 151. *Bull.*, 8 vend.; C. Eg., n° 733.

(6) C 321, pl. 1340, p. 14.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (9).

7

L'administration du district de Nyons [Drôme] annonce à la Convention nationale qu'il a été versé dans le magasin du district 110 quintaux de salpêtre, par des citoyens cultivateurs.

Insertion au bulletin et renvoyé au comité des Poudres et salpêtres (10).

8

Le comité révolutionnaire de Ploërmel, département du Morbihan, félicite la Convention sur la découverte de la trahison ourdie par Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin (11).

[Le comité révolutionnaire régénéré de Ploërmel à la Convention nationale, le 27 thermidor an II] (12)

Les membres du comité révolutionnaire de la commune de Ploërmel etyent apris avec le plaisir de vrais républicuen leuruese découverte que vous avet fait de lenfamme traissent qui cé ourdis près de vous en nont resenty la plus grande joye et ne peuve que rendre grasse à l'estre supremme de leur avoirre conservé lexistance daussi généreux et daussi juste républicuen. Nous vous angajont et priont citoyens à ne jamais quité le poste pénible mais infatigable pour des ammes vraiment républicuennes telle que sont les votre touste. Notre plus grande penne cest que nous trouvant trospe et loigne nous navont pus nous joindre autour de vous pour de nos corp vous ferre un rarnpart mais nos cœur toujours porté à toust ce qui peut prolongée des jours heureux; nous vous prions citoyens dacceptée les veû vramant sincère et républicuen que ne cesceront jamais de faire les vrais républicuen composant le comité de surveillance et révolutionnaire de Ploërmel.

Vive la Convention.

PIGALL, président, HEDAN, secrétaire, MAGNION, REBILLE, GUILLOT, HERBERT, GIROT.

(9) P.-V., XLVI, 151.

(10) P.-V., XLVI, 151-152. *Bull.*, 13 vend. (suppl.); *Ann. Patr.*, n° 644.

(11) P.-V., XLVI, 152. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(12) C 321, pl. 1344, p. 18.

9

Le citoyen Fetu, ex-prêtre génovéfin, de la commune de Bois-Commun, département du Loiret, fait hommage d'une chanson de sa composition pour la fête des vertus.

Renvoyé au comité d'Instruction (13).

10

Les vétérans militaires nationaux de la cinquante-et-unième compagnie, en garnison à Clermont-Ferrand [Puy-de-Dôme], témoignent leur attachement à la Convention nationale, l'invitent à rester à son poste, et offrent de se porter dans les places frontières pour les défendre des tyrans et de leurs esclaves.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[Les vétérans militaires nationaux de la 51^{ème} compagnie, en garnison à Clermont-Ferrand à la Convention nationale, le 4 fructidor an II] (15)

Liberté Egalité Union Fraternité
République française ou la mort

Citoyens législateurs,

C'est bien à juste titre que le peuple françois vous a investi de la plénitude de sa puissance, et que vous mérités toute sa confiance. Vous êtes ces nautoniers sages, prudens; mais fermes et intrépides dans le péril, qui avés sauvé le vaisseau de la République flotant sur une mer orageuse, semée d'écueils, et assailli par la plus furieuse tempette.

Vous êtes le génie bienfaisant du peuple. Sans vous la liberté n'étoit qu'un météore, et l'affreuse nuit de la servitude alloit de nouveau couvrir de son voile lugubre et teint de sang, le sol heureux de la France.

Tout individu républicain vous doit de bien justes actions de graces; recevez avec fraternité, citoyens législateurs, celles que viennent vous rendre les vétérans militaires nationaux de la 51^{ème} compagnie, elles sont l'expression, sans fard, de leur reconnoissance, reconnoissance vive, sincère que le vray, le loyal patriotisme scait si bien sentir; mais qu'il luy est impossible d'exprimer dans toute l'étendue de son énergie.

Reste inébranlable à ton poste, sainte et salutaire montagne! Comme un volcan, sans cesse enflamé du feu pur et ardent de l'amour de la patrie, vomis de ton sein la lave impure,

(13) P.-V., XLVI, 152.

(14) P.-V., XLVI, 152. *Bull.*, 8 vend.; *Ann. Patr.*, n° 638; *C. Eg.*, n° 773.

(15) C 321, pl. 1350, p. 10.